



**Hennebont - Jeudi 27 Avril 2023**

**Temps d'échanges avec la Secrétaire d'État aux Anciens Combattants Madame Patricia MIRALLES et Monsieur le Député Jean-Michel JACQUES, en présence de Monsieur Le Préfet Pascal BOLOT, de sa Directrice de Cabinet Madame CONCIATORI, de Madame GESLIN directrice de l'ONAC, et de nombreux représentants de notre Fédération UNC 56.**

**14h30 : Mot d'accueil de Monsieur le Député Jean-Michel JACQUES, essayant de dominer le concert de casseroles !!!**

**Il aborde ensuite le sujet de la loi de programmation militaire, avec 413 milliards d'euros qui seront consacrés pour nos armées.**

**Pour reprendre ses propos :**

**Cela représente beaucoup d'argent, mais rien de trop !**

**Notre Défense militaire doit faire face à de nombreuses menaces :**

**Russie, guerre en Ukraine, Chine, Asie, Sahel avec la menace Djihadiste toujours intense.**

**Notre Monde est également déstabilisé avec la crise climatique, qui engendrera une crise alimentaire à plus ou moins brève échéance.**

**Il faut que notre Pays, et notre Armée puissent faire face à toutes ces menaces, et que la France puisse garder le rang qui est le sien, et sa souveraineté dans l'échiquier mondial.**

**Elle doit améliorer son propre renseignement, et prendre en compte les nouvelles technologies, notamment avec l'intelligence artificielle.**

**Il nous faut garder la capacité de renseignement, d'analyse, et d'action.**

**Il nous faut conforter la dissuasion nucléaire et la moderniser.**

**C'est un grand choix d'investissement pour attirer nos armées vers le haut.**

**Il nous faut également gagner l'Espace : environ 6 milliards d'euros y seront consacrés, dont 10 milliards pour la recherche et l'innovation.**

**A l'aune d'un grand changement, nous devons être mieux armés, avec plus de drones, plus de formation cyber.**

**Les dernières attaques cyber ont engendré des troubles sociaux tels que les hôpitaux, les administrations etc.**

**Les choix de ces nouveaux efforts financiers favorisent l'armée de l'air et la marine, et aura pour conséquence directe, des retombées vers les territoires avec de nouvelles structures de recherches et des usines de fabrication.**

**Il faudra également prendre en compte la condition du Militaire en ressources humaines, en Réparation et Reconnaissance, introduisant ainsi la prise de parole de Madame MIRALLES qui remercie l'assistance nombreuse par ces mots :**

« Vous avez combattu pour que notre Pays soit toujours ce qu'il est, et Jean-Michel JACQUES est le meilleur trait - d'union, partageant la même volonté que moi à défendre vos intérêts ».

Les points forts de son intervention :

- ➔ Elle annonce l'augmentation de la valeur du point de PMI :  
Le point PMI connaîtra ainsi une revalorisation au 1<sup>er</sup> janvier 2023, notamment du fait de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires.  
La valeur du point PMI s'établira à 15,65 € au 1<sup>er</sup> janvier 2023, contre 15,05 € au 1<sup>er</sup> janvier 2022, soit une augmentation de 4 %.
- ➔ L'adoption par l'Assemblée Nationale de la  $\frac{1}{2}$  part fiscale pour les veuves, même si le conjoint est décédé avant 65 ans.
- ➔ La retraite du combattant devient « Allocation de reconnaissance combattante » pour faire taire les « mauvaises langues » en cette période de conflit sur les retraites !
- ➔ La transmission de la mémoire avec une volonté de délocalisation des cérémonies pour être plus proche des habitants :  
Le dernier dimanche d'Avril : Journée nationale des Déportés sur l'ensemble des territoires.  
Le 8 Juin : Journée nationale d'hommage pour les morts pour la France en Indochine, et plus particulièrement à Fréjus avec son mémorial inauguré en 1993.
- ➔ La condition physique et morale du Militaire :  
Garantir l'accès aux droits des blessés et mieux articuler leur parcours de reconstruction.  
La blessure psychique fera l'objet d'une étude complète, avec réhabilitation et reconstruction.  
A Auray, le jour même, elle inaugurerait le matin, une maison ATHOS créé par l'Armée de Terre.  
Dans la prochaine loi de programmation, 10 maisons ATHOS verront le jour sur notre territoire et en Outre-Mer.
- ➔ A la fin de son allocution, un temps d'échanges plus personnels avec son Directeur de Cabinet, a pu être consacré pour éclaircir des sujets récurrents qui m'avaient été transmis par nos présidents d'associations locales.

Cf. Photos ci-dessous



**Compte-rendu et photos :  
Marie-Claire Léturgie  
Présidente UNC 56**